

Thaddée NSENGIYAREMYE

C/O ORINFOR

B.P. 83 KIGALI

ORINFOR Kigali, le 22 Avril 1987

A traiter par
Date entrée : 7-5-87
N° Classement : 9308/87

Son Excellence Monsieur le Président
de la République Rwandaise

K I G A L I.

Objet: Rapport de mission
à Lusaka

Sous couvert de Monsieur le Directeur
de l'Office Rwandais d'Information.

K I G A L I.

Excellence Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de Vous transmettre en annexe le rapport de mission que j'ai effectuée à Lusaka (Zambie) du 27 Mars au 7 Avril 87. Je devais participer au premier séminaire des journalistes de la Zone d'Echanges Préférentiels (ZEP) des Etats de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique Australe sur le thème de "Problèmes d'intégration régionale en Afrique de l'Est et en Afrique Australe et comment les relater".

Je Vous en souhaite bonne réception et Vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Thaddée NSENGIYAREMYE

Chef de Sous-Section

"La Relève"

Copie pour information à:

- Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ORINFOR

SEMINAIRE DES JOURNALISTES DE LA ZEP SUR "LES PROBLEMES
D'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE DE L'EST ET
EN AFRIQUE AUSTRALE ET COMMENT LES RELATER".

RAPPORT DE MISSION.

1) Voyage et Accueil :

Alors que le séminaire devait durer quatre jours seulement (du 31 Mars au 3 Avril 1987), j'ai dû passer la grande partie de la mission en transit, à Nairobi, à cause de la correspondance des vols. C'est ainsi que j'ai quitté Kigali le vendredi 27 Mars 1987 avec Kenya Airways. Arrivé dans la capitale kenyanne dans la soirée, je ne suis parti de cette ville pour Lusaka que le lundi 30 Mars 1987, avec Zambia Airways. A l'aéroport international de Lusaka, j'ai été accueilli par un fonctionnaire du secrétariat général de la ZEP, puis dirigé vers l'hôtel Ridgeway, situé en plein centre de la ville. Les séminaristes devaient par la suite quitter cet hôtel dans un bus de la ZEP pour Mulungushi Conference Center où se sont déroulés les travaux du séminaire. Les organisateurs de cette rencontre à savoir le secrétariat général de la ZEP, l'Union des journalistes Africains et la Zambia Institute of mass communication se sont chargés de notre logement. Pour ce qui est du per diem, ils ont donné à chaque journaliste pour tout le séjour, 550 kwachas, soit environ 2.750 FRW: une enveloppe juste suffisante pour la restauration mais qui ne permettait pas de s'éloigner de l'hôtel pour avoir une idée de la ville. A la fin du séminaire, j'ai quitté Lusaka le 4 Avril 1987 pour regagner mon pays le 7 Avril 1987 après un autre transit de 3 jours à Nairobi. Sur les six jours que j'ai passé au Kenya, les organisateurs ne m'ont pris en charge que pendant quatre jours. Le tiers des frais de mission m'a servi d'un grand secours.

2) Duverture du séminaire.

Le séminaire a été ouvert le mardi 31 Mars à 9h30' au Mulungushi Conference Center à Lusaka. A cette occasion, quatre allocutions ont été prononcées respectivement par le ministre zambien de l'Encadrement, de l'Information et de la Radiodiffusion, l'honorable Milimo Punabantu, le secrétaire général de la ZEP, M. Bax Nomvete, le directeur du Zambia Institute of mass communication, M. Mann Sichalue et le secrétaire général adjoint de l'Union des journalistes Africains, M. George Odiko.

.../...

Procédant à l'ouverture solennelle de la réunion, le ministre Milino a félicité le secrétaire général de la ZEP, l'Union des Journalistes Africains (UJA) et le Zambia Institute of mass communication, pour avoir accompli ce qui aurait dû être fait depuis longtemps déjà : réunir les journalistes de la sous-région.

Le ministre a indiqué que le séminaire avait pour objectif de combler une grave lacune dans la pratique du journalisme dans la sous-région. En effet, depuis l'ère des indépendances le journalisme africain, ne s'est pas encore doté de spécialistes en analyses et reportages des affaires économiques et commerciales, il s'est consacré avant tout au journalisme politique, culturel et sportif.

Le séminaire de Lusaka constituait donc un début historique en vue de remédier à cette faiblesse.

Le traité de la ZEP, a poursuivi l'intervenant, fait ressortir l'importance de la coopération dans les domaines du commerce, des douanes de l'industrie, des transports des communications, de l'agriculture, des ressources naturelles comme des affaires monétaires, en vue de relever le niveau de vie des peuples de la sous-région.

Pour appuyer cet effort, le rôle des journalistes est de diffuser des informations analysées de façon professionnelle dans tous les domaines de la coopération économique prévus dans le traité.

Dans son allocution, M. Nombete a pour sa part avisé les journalistes que leurs conclusions et recommandations sur les meilleurs moyens de diffuser des informations en application des dispositions du traité de la ZEP seraient communiquées aux organes directeurs de la ZEP.

Le secrétaire général a aussi remercié l'UNESCO, la Fondation Ford et la Fondation Friedrich Naumann pour avoir offert l'assistance financière qui avait permis d'organiser le séminaire.

M. Mann Sichelwe a pour sa part insisté sur le fait que l'efficacité d'une institution sous-régionale telle que la ZEP était compromise par l'insuffisance d'informations entre les Etats-membres. Le séminaire, a-t-il expliqué, avait pour but de trouver les voies et moyens de remédier à ce problème.

Dans son intervention, M. George Odiko a estimé que réunir les journalistes de la sous-région comme dans un tel séminaire contribuerait beaucoup à unir les peuples de la ZEP dans leurs efforts communs tendant à multiplier les échanges entre leurs pays et ainsi tirer pleinement partie des immenses potentiels de la sous-région.

.../...

... ..

3) Déroulement des travaux.

a) Participation

Le séminaire a regroupé une soixantaine de participants. Il s'agit des représentants du Burundi, de l'Ethiopie, du Kenya, du Lesotho, de Maurice, de l'Uganda, du Rwanda, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. Etaient également présents des représentants des pays membres potentiels de la ZEP: le Botswana et le Mozambique, ainsi que les représentants des mouvements nationalistes de l'Afrique Australe :

L'African National Congress (ANC) d'Afrique du Sud, le Panafricanist Congress (PAC) d'Azanie et le South West Africa People's Organization (SWAPO) de Namibie. Etaient en outre présents en qualité d'observateurs, des représentants de l'UNESCO, de la PANA, du Centre du Commerce International CNUCED/GATT(CCI), la Fondation Ford et la Fondation Friedrich Naumann. Les pays invités et qui n'ont pas participé au séminaire sont l'Angola, le Djibouti, le Madagascar, le Malawi, les Seychelles et la Somalie.

b) Ordre du jour :

Mardi 31 Mars 1987

11 heures - 12h30'

Présentation de documents :

- Intégration régionale africaine depuis l'indépendance : leçons à tirer des expériences de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale
- La communauté de l'Afrique de l'Est - Pourquoi l'échec ?
(N. OSORO, Université de Dar-Es-Salaam)

12h30' - 14h30'

DEJEUNER

14h30' - 15h30'

Discussions et questions

15h30' - 16h30'

- Histoire de la ZEP : objectifs, réussites, problèmes
(Bax D. Nomvete, **Secrétaire Général de la ZEP**)

16h30' - 19h

Discussion en groupes sur les documents présentés

.../...

... ..

Mercredi 1er Avril 1987

9h15' - 10h30'

Présentation de documents

- Formation de journalistes en Afrique de l'Est et en Afrique Australe : répond-elle aux besoins d'aujourd'hui ?
(J. Nyirenda, Université de Zambie)
- Journalisme économique et financier dans la sous-région de la ZEP aujourd'hui, comment l'améliorer
C. Wilson, The Financial Gazette (Harare)

10h30' - 11h

PAUSE CAFE/THE

11h - 12h30'

Discussion en groupes sur les documents présentés

12h30' - 14h30'

DEJEUNER

14h30' - 16h30'

Rapports des groupes en séances plénière

17h - 19h

- Syndicats de journalistes en Afrique de l'Est et en Afrique Australe : leurs contributions au développement de la sous-région et à la défense des intérêts de leurs membres
G. Odiko, Kenya Union of Journalists

Jeudi 2 Avril 1987

9h30' - 11h

Présentation de documents

- Flux commerciaux dans la sous-région de la ZEP - quels facteurs les influencent
(PTA/PUB/II/5) P. Ramsamy (ZEP)
- Information commerciale en Afrique de l'Est et en Afrique Australe, comment en améliorer la circulation
H. Roelofsen, Centre du Commerce international (UNCTAD/GATT)

11h - 11h30'

PAUSE CAFE/THE

11h30' - 13h

Discussion en groupes sur les documents

.../...

13h - 15h DEJEUNER
15h - 17h Rapports des groupes en séances plénières
17h - 18h30' PAUSE
18h30' Réception avec présentation du film sur la première foire commerciale de la ZEP

Vendredi 3 Avril 1987

8h - 9h30' Adoption des recommandations
9h30' - 11h Présentation de documents par le secrétariat de la ZEP :

- a) Coopération agricole dans la ZEP, par J.O. Ong'iro, Directeur, Division de l'agriculture
- b) Coopération industrielle dans la ZEP, Par J.E.O. Mwencha, administrateur responsable de la Division de l'industrie
- c) Coopération en matière de transports et de communications dans la ZEP, par A. Munyabarenzi, Directeur, Division des transports et communications

11h15' - 12h30' Conclusion des travaux et cérémonie de clôture

c) Organisation des travaux.

Les travaux ont consisté en une présentation de onze documents (voir l'ordre du jour) préparés spécialement pour le séminaire soit par des experts d'institutions d'enseignement supérieur et de mass media de la sous-région, soit par des experts du secrétariat général de la ZEP. Après la présentation des documents par leurs auteurs, les séminaristes étaient scindés en deux groupes de travail pour discuter en détail le contenu de ces interventions. Ensuite, les journalistes se réunissaient à nouveau en séance plénière au cours de laquelle les rapporteurs des groupes de travail présentaient les conclusions et les recommandations faites par leurs groupes respectifs pour être complétées et adoptées. Dans l'organisation des travaux, chaque groupe de travail avait son président et son rapporteur et chaque jour; on avait un nouveau président des séances plénière au lieu d'un seul pour toute la durée du séminaire.

.../...

4. Contenu des documents présentés.

Les onze documents présentés aux participants peuvent, d'une manière générale, être subdivisés en trois chapitres. Il y en a ceux qui présentent la ZEP (objectifs et réalisations), ceux qui traitent des problèmes d'intégration régionale africaine et

ceux qui parlent de la formation des journalistes économiques et financiers dans les pays de la ZEP.

Concernant le premier chapitre, les séminaristes ont reçu quatre documents : "Histoire de la ZEP : objectifs, réussites problèmes", "la coopération agricole dans la ZEP," "la coopération industrielle dans la ZEP" et "la coopération en matière de transports et communications".

a) Présentation de la ZEP.

Le nom de la ZEP est trompeur : quoique le traité soit intitulé "Traité portant création de la Zone d'Echanges Préférentiels", ses objectifs sont infiniment plus vastes que la simple promotion des échanges commerciaux dans la sous-région.

En effet, en plus des échanges des produits originaires de la sous-région, les programmes d'activités de la ZEP portent sur la coopération dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, des transports et communications et de la mobilisation des ressources financières et matérielles pour assurer la réalisation des projets de développement.

Depuis sa phase opérationnelle en Juillet 1984, les plus grandes réalisations de la ZEP se remarquent dans le domaine de la libéralisation des échanges commerciaux.

En 1984, la ZEP a créé la chambre de compensation pour faciliter l'utilisation des monnaies nationales dans le règlement des transactions entre pays de la ZEP.

Le centre d'information et de documentation commerciales de la ZEP a été également mis en place en 1985, au siège de la ZEP (Lusaka). Ce centre collecte des données sur les marchandises produits dans la sous-région et compte contrôler la qualité de ces produits.

En 1985, la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industrie de la ZEP a été créée. Cette institution doit notamment organiser des réunions de vendeurs et d'acheteurs, de foires commerciales et publier des documentations sur les importateurs, exportateurs et la situation économique de la sous-région.

.../...

Dans le secteur des transports et communications, l'on accorde la priorité à tenter de surmonter puis d'éliminer les problèmes de transport entre Etats qui font obstacle aux échanges et au processus d'intégration sous-régionale. A court et moyen terme, l'on a mis l'accent sur: la rénovation et l'amélioration des routes et voies ferrées entre Etats qui sont inférieures aux normes; l'harmonisation des horaires de vol des compagnies aériennes de la ZEP; la promotion de la spécialisation des pays de la ZEP pour les services d'entretien des aéronefs et les institutions de formation de techniciens et l'utilisation commune de ces services et institutions; l'harmonisation des opérations des services de transports par voies d'eau intérieures (lacs, fleuves et rivières navigables); l'harmonisation des opérations des services nationaux de navigation le long de la côte orientale de la sous-région et vers les pays insulaires, ainsi que sur l'élimination des barrières non physiques qui font obstacle aux transports routiers internationaux, notamment grâce à la mise en place d'un régime sous-régional d'assurance responsabilité civile automobile et à l'utilisation d'une déclaration de transit douanier par route. En fin du compte, nous devons avoir un réseau sous-régional intégré de transport multimodal; une compagnie aérienne de la ZEP, une compagnie de navigation par voies d'eau intérieures de la ZEP et une compagnie sous-régionale de navigation côtière.

Dans le secteur de l'industrie, l'on a mis l'accent sur la réalisation de programmes et projets spécifiques, à commencer par la remise en état et l'amélioration d'usines nationales, selon que de besoin. Le programme porte sur la rénovation et la rationalisation de la production des usines nationales de laminage, usines sidérurgiques et fonderies; la mise en place d'usines de fer spongieux; la rationalisation de la production actuelle d'engrais et la mise en place de nouvelles usines multinationales d'engrais; la rationalisation de l'industrie du bâtiment en commençant par les cimenteries existantes; le développement d'industries de transformation des produits agricoles et miniers et la promotion de la coopération pour exploiter les ressources énergétiques de la sous-région. L'objectif final est de mettre en place dans la ZEP un complexe industriel viable et compétitif qui ne produise pas seulement des biens de consommation mais aussi des machines, des équipements, des pièces et parties.

Dans le secteur agricole, les programmes et projets réalisés doivent assurer la coopération, la spécialisation et la complémentarité des pays pour la production de cultures vivrières, de sorte que certains pays ou certaines parties de la sous-région se spécialisent dans la production de maïs, ou de sorgho, ou de mil, etc. compte tenu de leurs avantages comparés en fait de sols, de topographie et de climat.

Des programmes ont également été mis en route en vue de favoriser la coopération et la spécialisation des pays pour améliorer la qualité de l'élevage et de la pêche, toujours compte tenu des avantages comparés des Etats-membres. L'on compte aussi transformer en centres sous-régionaux de référence des institutions nationales de recherche sur les cultures vivrières, la zootechnie et la pêche. L'objectif ultime est de mettre en place dans la ZEP un système de sécurité alimentaire qui permette de parvenir dans ce domaine à l'autosuffisance.

Le processus d'intégration économique sous-régionale de la ZEP est donc mise en route. Il reste maintenant à accélérer ce processus qui a requis 16 ans pour être adopté. En effet, le concept de création d'une communauté économique sous-régionale a été examiné pour la première fois à Lusaka, en 1965, lors d'une réunion ministérielle organisée sous l'impulsion de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA). Et il a fallu trois ans et demi et onze réunions intergouvernementales (huit réunions d'experts et trois de ministres) pour achever les négociations à propos du traité portant création de la ZEP qui a été signé à Lusaka le 21 Décembre 1981. Actuellement la ZEP constitue le plus vaste accord de coopération économique Sud-Sud en Afrique (20 pays, 8.300.000 km², environ 180 millions d'habitants). La sous-région dispose d'immenses potentialités qui l'aiderait à restructurer l'économie des pays membres. En guise d'illustration, les pays de la ZEP produisent la majeure partie de l'or, des diamants, du platine, du chrome et du manganèse de la planète. L'on y trouve des gisements de plus de 300 milliards de tonnes de phosphates, plus de 105 milliards de tonnes de minerais de fer, plus de 170 milliards de mètres cubes de gaz naturel, plus de 200 milliards de tonnes de pétrole ainsi que de vastes quantités d'uranium, de cuivre et de cobalt.

b) Problèmes d'intégration régionale africaine.

Pour éviter l'échec à la ZEP, il faudrait examiner les problèmes d'intégration régionale que connaissent les organisations économiques créées par exemple en Afrique de l'Ouest et même la communauté de l'Afrique de l'Est (Kenya, Uganda, Tanzanie) dissoute en 1977. Suivant les 2 documents présentés au cours du séminaire, "intégration régionale africaine depuis l'indépendance: leçons à tirer des expériences de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Centrale" et la communauté de l'Afrique de l'Est. "Pourquoi l'échec"? Ces problèmes sont de cinq ordres.

.../...

Tout d'abord il y a le problème du partage déséquilibré des avantages de l'intégration. Les pays aux grandes capacités industrielles et commerciales profitent plus que les autres des potentialités du vaste marché au détriment de leurs partenaires. Dès lors, il en résulte que l'intégration économique tend à offrir des avantages inégaux. D'où la nécessité de mettre en place des mécanismes délibérés pour distribuer d'une manière acceptable tout avantages qui pourrait résulter de l'intégration, entre les Etats-membres.

Il y a aussi des difficultés institutionnelles. Ce problème est lié au processus de prise de décisions, qui nécessite l'accord de plus haut niveau (chefs d'Etats et de Gouvernement). Ce processus ne peut que créer des difficultés en raison du souci majeur de ces dirigeants de préserver la souveraineté nationale.

Les intérêts de la communauté viennent loin après ceux de leurs pays.

Ensuite, il y a l'appartenance des pays à plusieurs organisations. Par exemple, notre pays fait partie de la CEEGL, de la CEEAÇ, de l'OBK et de la ZEP. Cette multiple appartenance nous poserait le problème de la hiérarchie et des adhésions antagonistes, sans mentionner la possibilité de chauvechement, d'incompatibilité, voire d'antagonisme des objectifs des organisations.

L'intégration régionale fait face aux difficultés politico-idéologiques. D'une part il y a l'instabilité politique (28 coups d'Etat réussis en Afrique Occidentale depuis 1963) et d'autre part on assiste à une diversité de régimes se proclamant les uns marxistes, les autres islamiques et les autres optant pour un capitalisme sauvage. Les organisations ont alors fort à faire ^{pour} donner une certaine idée de développement et objectifs communs à tant de régimes aux idéologies diverses.

La dépendance vis-à-vis de l'extérieur constitue un autre problème. Nos pays continuent de dépendre économiquement et financièrement de nos anciennes métropoles. Ce statut s'oppose à l'augmentation des flux commerciaux entre les pays africains.

La convention de Lomé III signée en 1984, liant 06 Etats ACP à la CEE par un contrat de commerce, d'aide et de coopération pose des difficultés aux tentatives d'intégration régionales. La convention de Lomé III tend à institutionnaliser des liens Nord-Sud de dépendance et de type néo-colonial, au dépend de la coopération sud-sud. Il n'est donc pas étonnant si par exemple le commerce intrarégional dans les pays de la ZEP est l'ordre de 5% seulement.

.../...

Enfin, les organisations africaines souffrent du manque d'une participation plus large. Les opérations des communautés se limitent le plus souvent aux institutions intergouvernementales au mépris de l'importance vitale des opérateurs non gouvernementales: sociétés privés, associations professionnelles et mass media. Dès lors il ne faut pas s'étonner si les peuples africains se sentent dans leur majorité peu concernés par les organisations sous-régionales.

c) Le journalisme économique dans la ZEP

Pour savoir la situation économique dans leurs pays ou chez les pays voisins, les Africains recourent toujours aux journaux étrangers tels que le "Wall Street Journal", "Financial Times", le service financier de Renter et "Jeune Afrique-Economie".

Alors que les pays africains sont les plus confrontés aux problèmes quotidiens de la pauvreté, ils sont paradoxalement ceux qui parlent le moins de leur situation économique, du moins dans leurs mass media. Le journalisme africain s'est toujours intéressé aux sujets d'ordre politique, culturel et sportif, réservant une place insignifiante à l'économie, aux affaires et aux finances. Pour pallier à cette lacune, il faut résoudre au moins deux problèmes principaux: la formation de journalistes spécialisés en économie et l'existence d'un environnement qui s'ouvre aux hommes de la presse. En Afrique, l'on remarque que les services publics, les banques et les entreprises commerciales ne livrent pas toujours aisément leurs informations. Concernant la formation de journalistes, la ZEP pourrait trouver une institution existante dans la sous-région, qui serait transformée en un centre communautaire de formation des reporters économiques. Il est fort probable que l'institution qui sera retenue soit celle qui existe à Harare parce que le Zimbabwe a le secteur économique et financier le plus développé de la ZEP.

* = * = *

CONCLUSION

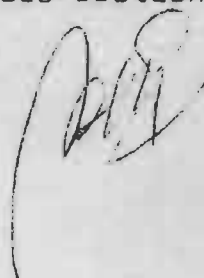
Compte tenu de la qualité des documents présentés et des discussions qui s'en sont suivies, on peut estimer que le séminaire a été un succès. Il a atteint son principal objectif: familiariser un groupe représentatif de journalistes de la ZEP avec les questions relatives à l'intégration sous régionales afin qu'ils puissent améliorer quantitativement et qualitativement la façon dont ces questions sont relatées dans nos media. Par ailleurs, les recommandations formulées par les journalistes à la fin de leur rencontre prouvent que les journalistes vont pouvoir contribuer d'une manière beaucoup plus significative au renforcement des activités de la ZEP.

Le séminaire a formulé douze recommandations parmi lesquelles la moitié touchent directement le domaine de la presse. Les séminaristes ont entre autre recommandé la mise en place au sein du secrétariat de la ZEP, d'un département de l'information qui serait chargé de mettre à la disposition des mass media de la sous-région informations et documents. Ils ont recommandé aussi la création d'un centre de diffusion de matériels d'informations ayant trait aux travaux de recherche effectués, en cours ou à venir, sur les questions commerciales et économiques relatives à la ZEP. Le séminaire a recommandé que le secrétariat de la ZEP trouve une institution existante dans la sous-région qui pourrait être transformée en un centre de formation de journalistes spécialisés en économie, dans les finances et dans les affaires.

La ZEP devrait également mettre en place un mécanisme d'échanges de journalistes, d'articles et de programmes de radio et de télévision entre les pays membres. Le séminaire a en outre recommandé que la ZEP organise régulièrement des réunions de journalistes afin de les informer de la situation courante de la ZEP.

Si les instances décisionnelles examinent favorablement les recommandations des séminaristes, nul doute que la ZEP viendra à bout d'un des graves obstacles au bon fonctionnement de partiel d'organisations sous-régionales : l'insuffisance des échanges d'informations entre Etats-membres.

Thaddée NSENGIYAREMYE
Chef de Sous-Section "La Relève"



517 PRESIREP RW21 PUB KGL RW

ORINFOR

Reçu le 23/04/87 à 08h30

517 PRESIREP RW

TELEX OFFICIEL

DESTINATAIRE:

AMBARWANDA BRUXELLES

TELEX NO 26653

BELGIQUE.

MEXT Vm

TEXTE NO 0639/12.02.01.7 DU 22/04/1987

HONNEUR VOUS INFORMER AVOIR VERSE 500.000 FB POUR FRAIS MEDICAUX
NDAMYABERA ANDRE SUIVANT AVIS DE DEBIT BNR DU 3/04/1987
NOUS VIRONS EGALEMENT CE 28/4 CINQ CENT MILLE FRANCS BELGES
POUR CONSTITUER LA PROVISION.

RECEPTION COMPLETE

RECEIVED

MINISTRY

MINISTRY

113